



MÉTROPOLE AIX  
MARSEILLE-PROVENCE

Hôtel de Ville  
26, bd Emile Loubet  
13710 FUVEAU  
Tél. 04 42 65 65 00  
Fax 04 42 65 65 42  
www.mairiedefuveau.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

Fuveau, le 30 janvier 2020

**Monsieur Jean-Luc ARVIEU**  
**Président du CIQ ST FRANCOIS**

**13710 FUVEAU**

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

Affaire suivie par : Laurence VIC MASSOL

☎ 04.42.65.65.10

✉ [lvic@mairie-fuveau.com](mailto:lvic@mairie-fuveau.com)

Nos réf : HL/LVM/TG/46

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre message du 28 janvier à 16 h 30.

J'entends la problématique que vous avez soulevée relative aux difficultés rencontrées par certains parents à accéder, mardi matin, à l'école, compte-tenu de la coïncidence des horaires de la desserte du chantier de l'Ouviere et de la rentrée scolaire.

Renseignements pris auprès de mes services, l'autorisation donnée à l'entreprise en charge de l'acheminement de la grue a été actée pour le lundi 27 janvier matin. Ce jour-là, un agent des effectifs de la Police Municipale était présent sur site pour réguler la situation. Il a donc organisé le stationnement temporaire des camions et ce jusqu'à la fin de la rentrée des classes. La desserte de l'école a donc ainsi pu se faire sans incidents.

Nous n'étions pas informés qu'un second convoi de même type était prévu le lendemain mardi matin. Nous avons sur ce point rappelé à l'entreprise ses responsabilités et ses engagements, et nous lui avons indiqué qu'aucun autre incident de ce genre ne serait plus toléré.

Toutefois, je tiens à souligner que :

1. L'ensemble de mes équipes (police municipale, accueil aux citoyens, service enfance jeunesse, ...) présents très tôt en mairie, n'a eu d'appel nous signalant une difficulté et un danger potentiel.
2. Ni la Directrice de l'école, ni le personnel enseignant, ni le personnel municipal, ni les parents d'élèves n'ont cherché à nous contacter pour nous



signaler cet incident. Ils savent pourtant, ô combien, nous sommes attentifs et réactifs à toute alerte relative à la sécurité des enfants.

3. La Directrice de l'école, que nous avons contactée, a semblé étonné des proportions données par vous-même à ce problème, nous rappelant bien qu'elle possédait nos numéros de téléphone portable et qu'elle était tout à fait à même de nous prévenir si elle le jugeait nécessaire.

Je tiens, enfin, à vous dire combien votre attitude, en votre qualité de Président de Comité d'Intérêt de Quartier sur cet incident nous interroge.

Nous attendons de tout citoyen et plus encore d'un président de CIQ qu'il ait un comportement responsable. Le premier réflexe, lorsqu'on est témoin d'un fait que l'on estime dangereux, est bien d'alerter les services concernés et non pas de faire du « sensationnel » et/ou du « catastrophisme ».

C'est comme cela que je conçois le devoir d'un citoyen et que j'entends le rôle d'un président de CIQ responsable, par ailleurs signataire de la charte qui régit les relations entre un CIQ et la Commune et qui stipule, paragraphe 3, alinéa 7 « ***Ils agissent en vertu du principe d'intérêt général uniquement, en respectant une totale neutralité d'un point de vue politique, religieux et philosophique*** ».

Or, j'ai le regret de constater que votre seul but était de polémiquer puisque dès 8 h 35 vous postiez sur votre FACEBOOK et sur votre Blog votre message discréditant les services de la Mairie alors qu'à aucun moment vous n'avez cherché à les contacter, votre courriel ayant été posté à 16h30 !!!

Je vous demande, donc, au nom de la transparence et de l'information aux citoyens, qui vous est si chère, de poster sur votre FACEBOOK et votre BLOG, la réponse qui vous est apportée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Maire,**  
**Hélène ROUBAUD LHEN**

Copies : Coordination des CIQ – Membres du bureau du CIQ ST François

